

Flash Infos n°19-03

7 avril 2019

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives

<http://snaps.unsa-education.org>

L'heure de la révolte a sonné !

Ne nous laissons pas faire !



Malgré les nombreuses alertes et actions de mobilisation notamment auprès des députés lors de l'audition de la ministre, **le scénario de démantèlement du service public du sport** et de son ministère semble poursuivre sa route, en dépit des belles déclarations de la ministre lors de son audition :

« Il n'y a pas d'inquiétude à avoir au sujet des CTS », « Il est hors de question qu'on les mette en danger »
« Ils vont conserver leur statut actuel de fonctionnaire d'Etat »

Comment ne pas être **RÉVOLTÉ** lorsque nous apprenons, une nouvelle fois, par voie de presse, la volonté du gouvernement d'imposer le « détachement progressif des CTS auprès des fédérations » et le processus « machiavélique » imaginé par des « apprentis sorciers » d'un plan de démantèlement du service public du sport : « Il sera progressif : 50 % des effectifs sur la base du volontariat d'ici 2025 puis détachement d'office pour les effectifs résiduels »

Nous assistons de manière flagrante à des déclarations mensongères de la ministre qui devant la représentation nationale nous a leurrés par une stratégie de « gagne terrain » pour mieux supprimer plus de 50% des forces vives de son ministère.

Le SNAPS dénonce les méthodes employées par la ministre et ses collaborateurs qui ne sont animés par une unique volonté de détruire une organisation enviée par de nombreux pays à seulement un an des prochains jeux olympiques.

Une organisation qui permet depuis notamment de garantir la meilleure équité et efficacité en termes de formation, de développement et d'accès à la performance de haut niveau.

Notre rendez-vous avec la ministre des sports prévu **le 15 avril prochain** sera l'occasion de lui exprimer notre plus profonde indignation et **réaffirmer notre détermination contre ce projet.**

Nous appelons l'ensemble des collègues à manifester sous toutes les formes que ce soit contre cette réforme. Ce combat est le vôtre et nécessite l'implication de chacun pour s'opposer à la destruction du service public du sport.

Différentes formes d'opposition à ce projet peuvent être envisagées, voici quelques pistes :

- Interpeller à nouveau les parlementaires de la Commission des Affaires Culturelles de l'assemblée qui ont relayé vos inquiétudes ; leur aurait-on menti aussi ?
- Exprimer individuellement ou collectivement aux élus fédéraux et politiques son opposition à ce projet, (*nous pouvons vous aider dans cette démarche*) ;
- Signaler par un signe distinctif dématérialisé ou non son opposition à ce projet (*brassard noir, signature électronique mail perso...*) ;
- Organiser « La Grève du zèle » lors « d'actions méticuleusement réalisées » en prenant votre temps sur les différents dossier et actions professionnelles. Cela peut représenter une réelle forme d'opposition à ce projet.

Ensemble arrêtons le désastre annoncé et organisons un vrai dialogue avec les réels acteurs de terrain !



Le SNAPS demande l'arrêt total de ce projet et lance un appel à la mobilisation de tous les acteurs du sport.